Chambre de l'économie sociale et solidaire
APRÈS-GE

« Commun politique » d'Après

Hacka*Motion* - 1er juillet 2020

Premières propositions de mises en mouvement

VISION : SE NOURRIR / PRENPRE SOIN DE SOI

En 2030, se nourrir bien et prendre soin de soi vont de pair !

Se préparer aux prochaines crises nécessite de mettre en œuvre **une politique publique volontariste en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires**. Cette politique publique s'inscrit par ailleurs dans la politique climatique **pour une transition écologique**, qui nécessite de valoriser prioritairement les ressources locales.

En 2030, la production locale est autonome des pays tiers sur le plan des semences, de l'engrais, des machines et de la main d'œuvre. Les produits locaux sont totalement organiques et les petits producteurs ne sont pas indépendants de la grande distribution nationale ou transnationale. Pour rappel, plus de la moitié de la production genevoise est consommée à l'extérieur des limites cantonales, alors qu'elle répond seulement à 15% des besoins (théoriques) en nourriture de la population.
Jusqu'à 2030, nous devons renforcer l'offre en matière de production locale, de favoriser les circuits courts dans la distribution et de canaliser la demande vers les productions locales et durables.

Si la souveraineté alimentaire est le cap, la vigueur de l'agriculture locale en est la boussole.

Le même raisonnement s'applique aux produits nécessaires à l'hygiène publique et à la prévention des maladies de masse. **La sécurité et la souveraineté sanitaires** sont indispensables pour répondre aux crises.
Jusqu'en 2030, c'est une politique publique en matière de **promotion de la santé** qu'il faut mettre en place : pour offrir le bien-être et permettre la résilience individuelle et collective aux maladies.
Renforcer les corps et les esprits par une alimentation saine va de pair avec la diminution des nuisances et des pollutions qui font de chacun-e une potentielle « personnes à risque ».

Si la promotion de la santé est le cap, le principe de précaution en est la boussole.

Objectif : Augmenter l'offre de produits alimentaires locaux

Sous-objectif: Favoriser l'accès à la terre

1. Mesure : L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) est renforcé pour :

- **recenser les *surfaces agricoles utiles* (SAU) disponibles,**
- **mettre en place une coordination concernant la succession des terrains agricoles, et faire le lien entre les agriculteurs partant à la retraite et les nouveaux venus,**
- **assurer le suivi des repreneurs, avec un accompagnement technique et une aide à l'investissement aux méthodes alternatives de production (petite paysannerie diversifiée).**

VISION : SE NOURRIR / PRENDRE SOIN DE SOI

Objectif : Augmenter l'offre de produits alimentaires locaux

Sous-objectif : Recréer des filières de production et transformation locales

2. Mesure : L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) est mandaté pour :

- **déterminer les filières de production agricole pertinentes (type, acteurs-clés concernés, volume, prix, concurrence, etc.),**
- **déterminer les secteurs, branches d'activités dans lesquels des entreprises devraient être créées,**
- **organiser un système d'aide à la création et au maintien de ces entreprises, notamment sous forme coopératives.**

VISION : SE NOURRIR / PRENDRE SOIN DE SOI

Objectif : Augmenter l'offre de produits alimentaires locaux

Sous-objectif : Augmenter la production agricole urbaine

3. Mesure : Le Département du territoire est mandaté pour :

Transformer, en collaboration avec les communes, tout ou partie des espaces verts en espaces de sensibilisation et de production agricole, en impliquant les habitant-e-s/maisons de quartiers et avec l'encadrement de jardinier-e-s.

VISION : SE NOURRIR / PRENDRE SOIN DE SOI

Objectif : Renforcer le lien entre l'agriculture locale et la restauration

Sous-objectif : Elaborer une charte de l'alimentation durable

4. Mesure : Donner mandat au Canton de :

- **co-construire une Charte contraignante concernant l'alimentation, déclinable selon les trois publics (marché de l'alimentation, restauration privée, restauration collective), en collaboration avec des partenaires clés.**

VISION : SE NOURRIR / PRENDRE SOIN DE SOI

Objectif : Renforcer le lien entre l'agriculture locale et la restauration

Sous-objectif : Renforcer la formation des cafetiers / restaurateurs

5. Mesure : Intégrer des modules de formation concernant les aspects nutritionnels et de durabilité dans la formation de base (CFC cuisine, écoles hôtelières, patente), mais également des compléments pour les personnes venant d'autres pays ou cantons.

VISION : SE NOURRIR / PRENDRE SOIN DE SOI

Objectif : Renforcer le lien entre l'agriculture locale et la restauration

Sous-objectif : Lutter contre le gaspillage des contenants et emballages pour la restauration à l'emporter

6. Mesure : Le Canton incite fortement les entreprises de la restauration à proposer des emballages réutilisables (consignés), à côté des emballages à usage unique, et les entreprises de livraison acceptent en retour les contenants consignés.

VISION : REDUIRE, RECYCLER, REINVENTER

L'écologie industrielle vise à limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement, en poursuivant à chaque étape de la production, de la distribution et de la consommation, un objectif tendanciellement orienté vers le « zéro déchet », afin de pouvoir tout réutiliser.

Cette approche industrielle est globale et systémique. Son mot d'ordre est : « du berceau au berceau » (*cradle to cradle*), le déchet d'une industrie doit pouvoir être recyclé en matière première de la même industrie ou d'une autre. C'est un des piliers de l'économie circulaire.

Or les processus industriels actuels génèrent de plus en plus de biens de consommation jetables, avec des emballages jetables.

D'ci à 2030, nous allons produire et consommer intelligemment : ***réduire*** notre consommation (et interdire l'obsolescence programmée), *réutiliser* ce que nous avons, *réparer* ce qui est cassé, *récupérer* tout ce qui peut l'être, afin de ***recycler*** ce qui ne peut pas être récupéré et enfin ***réinventer*** les objets et les services. Nous allons passer d'une économie fondé sur la propriété à **une économie fondée sur la fonction des objets** (prêt, location, etc.).

Si le « zéro déchet » est le cap, la mesure de progression de l'écologie industrielle et l'économie de la fonctionnalité en constituent la boussole.

Objectif : Créer une maison de la durabilité/transition pour chaque quartier

7. Mesure : Le Canton met en place, dans chaque commune, propose dans chaque quartier, une "Maisons de la transition" : des espaces offrant notamment une ressourcerie, une bibliothèque d'objets, un *fablab*, un atelier ouvert, un « magasin gratuit », du troc (d'habits, de livres, etc), une épicerie coopérative. Les surfaces dédiées, ainsi que les budgets relatifs, sont proportionnels au nombre d'habitant-e-s concerné-e-s.

VISION : REDUIRE, RECYCLER, REINVENTER

Objectif : Exiger le ré-emploi dans la construction

8. Mesure : Le recyclage demande beaucoup plus d'énergie que le réemploi. Il faut donc exiger un % de réemploi obligatoire dans les appels d'offre de l'État.

Un inventaire complet du bâtiment doit également être exigé pour toute rénovation. Les éléments utilisés pour la construction et qui n'ont pas été conçu pour être facilement démontés et réutilisés doivent être taxés.

VISION : REDUIRE, RECYCLER, REINVENTER

Objectif : Lutter contre l'obsolescence programmée (Souveraineté Informatique)

9. Mesure : l'Etat rend obligatoire une garantie matérielle d'au moins 5 ans pour le matériel informatique et électronique, ainsi qu'une obligation de produire des pièces détachées à 10 ans.

VISION : REDUIRE, RECYCLER, REINVENTER

Objectif : Apporter un soutien financier aux acteurs de la réparation

10. Mesure : La réparation de matériel électronique n'est pas concurrentielle avec la vente de produits neufs. Le Canton met en place un "Chèque Réparation" qui sera offert lors de l'achat de matériel informatique.

VISION : VIVRE MIEUX ENSEMBLE ET ETRE RELIE

Cohésion et inclusion sociales pour tous et **solidarité** envers chacun-e vont de pair.

Le préambule de la Constitution helvétique dit que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. La crise liée au confinement a donné une visibilité formidable à la pauvreté et la misère à Genève. La disparition de cette misère sociale à l'horizon 2030 doit être un objectif du mieux vivre ensemble, qui passe surtout par le renforcement de **l'inclusion sociale**, de **l'insertion économique** et de **l'intégration culturelle**. Réinventer le lien social passe aussi par le numérique : pas de cohésion sociale, ni de solidarité, s'il existe une fracture numérique, une numérisation à deux vitesses. **L'inclusion et la souveraineté numériques** (contre les GANFAM) est un impératif démocratique. La sauvegarde des données personnelles va de pair avec la mutualisation des données de masse (*big data*), qui doivent devenir un « commun ». Le « libre » doit être la règle.

Investir dans le « bien vivre ensemble », c'est se donner les conditions d'une meilleure **sécurité** dans sur nos places et nos parcs, dans nos rues et nos

montées d'immeubles. La **culture** et le sport sont également des outils importants d'une politique inclusive : les activités artistiques, créatrices et récréatives donnent du sens au quotidien et mettent les gens en relation.

Un **revenu universel de vie** (inconditionnel ou conditionnel) fondé par exemple sur la forfaitisation des prestations sociales permettrait de sortir définitivement de la précarité. A combiner peut-être avec un revenu de transition écologique.

Si le renforcement du lien social est le cap, le niveau d'inégalité en constitue la boussole.

Objectif : Créer un revenu universel de vie, inconditionnel ou conditionnel

11. Mesure : Instaurer un revenu universel de vie pour chaque résidant.e, depuis la naissance.
Instaurer pour se faire la forfaitisation des prestations sociales afin de sortir de la logique du contrôle qui coûte extrêmement cher en termes de ressources humaines et d'impact psychologique sur les bénéficiaires.

VISION : VIVRE MIEUX ENSEMBLE ET ETRE RELIE

Objectif : Repenser l'inclusion sociale du handicap

12. Mesure : Refondre le financement des prestations liées au handicap :

- **Proposer des prestations à la personne plutôt qu'à l'institution,**
- **Revoir les droits aux prestations (permettre une plus grande progressivité) lorsque le bénéficiaire a la possibilité de se loger,**
- **Faire pression pour changer la loi fédérale sur l'Assurance Invalidité (actuellement frein au retour à l'emploi), en instaurant un système de prestations progressives,**
- **Mettre en place un service de transport pour les personnes qui en ont le besoin lors d'une reprise d'activité.**

VISION : VIVRE MIEUX ENSEMBLE ET ETRE RELIE

Objectif : Généralisation de l'utilisation de formats standards ouverts *(ODF)* et de logiciels libres par l'Etat

13. Mesure : L'Etat se donne 5 ans pour n'utiliser plus que des formats standard ouverts (ODF) pour les outils informatiques de base (tableur, texte, présentations, bases de données, graphisme). Les budgets actuellement attribués aux licences des logiciels propriétaires sont attribués à la formation des fonctionnaires. Parallèlement, l'Etat ne produit plus que du code libre dans ses développements informatiques.

VISION : CIRCULER ET FAIRE CIRCULER AVEC MODERATION

Le confinement nous a forcé au télétravail et aux téléconférences : ce que l'on pensait impossible s'est réalisé en quelques jours! Il est donc possible de bouger moins, moins souvent et moins vite, de moins circuler, d'être moins mobiles. Quels gains en temps, en énergie, en stress, en efficacité ! La société doit se repenser entièrement autour de ce nouveau défi qui comporte aussi ses potentielles inégalités, et ses pressions sur les procédures de productions et de consommation.
Mais en règle générale, en 2030, nous circulerons moins et ferons moins circuler de marchandises (circuits courts), nous privilégions des espaces sans voiture (ou presque), les déplacements à pied et à vélo, les transports publics collectifs et l'auto-partage.

Objectif : Création de centres urbains piétons

14. Mesure : Les communes revoient leur plan piéton communal et s'assurent de réduire les accès aux véhicules. Dans les quartiers, les zones 20 et piétonnes doivent devenir la norme, les zones 30 des exceptions.

VISION : CIRCULER ET FAIRE CIRCULER AVEC MODERATION

Objectif : Travailler sur le dernier kilomètre

15. Mesure : L'Etat étudie la faisabilité de la création de centres de logistiques relais (dans une logique analogue aux P+R).

VISION : CIRCULER ET FAIRE CIRCULER AVEC MODERATION

Objectif : Instaurer le « zéro voiture » autour des écoles

16. Mesure : L'Etat étend l'interdiction totale ou partielle des véhicules à moteur à proximité des écoles, en généralisant les expériences de Conches ou de Meyrin.

VISION : TRANSITIONNER

La transition est un processus de transformation des modes de production et de consommation actuels de nos ménages, de nos entreprises et de nos collectivités, pour atteindre une neutralité carbone et assurer la cohésion sociale et de notre société.

Cette transition immédiate est non négociable, car dans le cas contraire, **les déséquilibres écologiques et leurs effets sociaux vont créer une boucle de rétroaction négative inédite** (paupérisation et inégalités massives, troubles politiques qui empêchent toute gouvernance globale, réfugié·es du climat, etc.).

Objectif : Renforcer l'entreprenariat salarié

17. Mesure : Inscrire le statut d'entrepreneur-e salarié-e dans le code des obligations, afin qu'il soit reconnu et plébiscité, permettant d'offrir une sécurité sociale aux personnes souhaitant travailler en tant qu'indépendant-e-s.

VISION : TRANSITIONNER

Objectif : Financer de la transition écologique et sociale

Sous-objectif : Investir en monnaie locale complémentaire (léman) et l'accepter en retour pour les impôts

18. Mesure :
L'État bénéficie d'une ligne de crédit – sans taux d'intérêt ni limite temporelle de remboursement (crédit mutualisé) – qu'il utilise pour ses dépenses locales et pour financer la transition écologique et sociale (soutiens à des projets, récompenses de comportements durables, rénovation de bâtiments, développement de la mobilité douce, etc.).
En retour, il accepte le paiement des impôts en lémans. L'argent ainsi injecté circule exclusivement dans l'économie réelle et locale, accroît le chiffre d'affaire des entreprises et revient en partie par la fiscalité.